



PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ RÉGIONALE DE COMTÉ DES PAYS-D'EN-HAUT
MUNICIPALITÉ DE PIEDMONT

PROCÈS-VERBAL de la séance extraordinaire du conseil municipal, présidée par monsieur Martin Nadon, et tenue le 16 décembre 2024 à 19h30 à la salle du conseil de l'hôtel de ville située au 670, rue Principale.

Présences : Martin Nadon, Maire
Denis Royal, Conseiller siège 1
Charles Daneau, Conseiller siège 2
Bernard Bouclin, Conseiller siège 3
Christian Lefebvre, Conseiller siège 4
Richard Valois, Conseiller siège 6

Sont également présents: Cathy Durocher, Directrice générale et greffière-trésorière par intérim et secrétaire de la séance
Carl De Montigny, Coordonnateur du greffe
David Corbeil-Héneault, Conseiller en gestion financière

À moins d'indication contraire, le vote du maire ou du président de la séance n'est pas inclus dans le nombre de voix exprimées à l'égard de chacune des prises de décisions.

ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de la séance et vérification du quorum
2. Constatation de l'avis de convocation
3. Lecture et adoption de l'ordre du jour
4. Points de l'ordre du jour
 - 4.1. Adoption du programme triennal d'immobilisations 2025-2027
5. Période de questions portant sur les sujets à l'ordre du jour
6. Levée de l'assemblée

1. **Ouverture de la séance et vérification du quorum**

Quorum est constaté, le président procède à l'ouverture de la séance, il est 20h15.

2. **Constatation de l'avis de convocation**

L'avis de convocation a été notifié, tel que requis par le *Code municipal du Québec*, le 11 décembre 2024 à l'ensemble des membres du Conseil.

3. **Lecture et adoption de l'ordre du jour**

15196-1224

Il est proposé par Denis Royal, conseiller, et résolu que l'ordre du jour soit accepté tel que présenté.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

4. **Points de l'ordre du jour**

4.1. **Adoption du programme triennal d'immobilisations 2025-2027**

15197-1224

Il est proposé par Denis Royal, conseiller, et résolu:

QUE la Municipalité adopte le programme triennal d'immobilisations 2025-2027 tel que présenté.

M. Richard Valois demande le vote.

Pour: Denis Royal, Charles Daneau, Christian Lefebvre

Contre: Bernard Bouclin, Richard Valois

ADOPTÉE À LA MAJORITÉ

5. Période de questions portant sur les sujets à l'ordre du jour

6. Levée de l'assemblée

15198-1224

À 20h52, considérant que tous les sujets à l'ordre du jour sont épuisés, il est proposé par Christian Lefebvre, conseiller, et résolu que l'assemblée soit levée.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

MARTIN NADON
Maire

CATHY DUROCHER
Directrice générale et greffière-trésorière par intérim

Je, Martin Nadon, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142(2) du Code municipal.

MARTIN NADON
Maire